

Distr.
GENERALE

A/3483

31 décembre 1956

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Onzième session
Point 66 de l'ordre du jour

QUESTION EXAMINEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA PREMIERE SESSION
EXTRAORDINAIRE D'URGENCE, DU 1er AU 10 NOVEMBRE 1956

Lettre en date du 31 décembre 1956, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent d'Israël auprès des Nations Unies.

New-York, le 31 décembre 1956

J'ai l'honneur de me référer à mes lettres des 3 et 18 décembre (A/3425 et A/3474) par lesquelles j'ai attiré votre attention sur la reprise des activités de fedayîn dirigées par l'Egypte contre Israël, au mépris de la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 2 novembre 1956 (A/RES/390).

Depuis lors, des bandes de fedayîn dirigées par l'Egypte ont pénétré profondément en territoire israélien à partir de leurs bases de Jordanie et ont commis de nouveaux attentats, à savoir :

1. Le 20 décembre, à 13 h. 50, des coups de feu ont été tirés sur une voiture près du kilomètre 75, sur la route d'Eilat. Les traces de quatre hommes menaient à la frontière jordanienne.
2. Dans la nuit du 21 décembre, un aqueduc a été détruit par des charges explosives près de la route de Wadi Ara, à environ quatre kilomètres de la frontière. Les traces de deux hommes menaient à la frontière jordanienne.
3. Le 22 décembre, un camion-citerne d'irrigation a sauté au sud de Meggido.
4. Dans la nuit du 23 décembre, un centre médical ouvrier a été détruit par des charges explosives à Yokneam, à 20 kilomètres de la frontière jordanienne. Des bombes à retardement avaient été placées sous le bâtiment, qui a été gravement endommagé par l'explosion. Seul le hasard a voulu qu'il n'y ait pas de victimes parmi les médecins, les infirmières

et les malades. Les traces de deux saboteurs menaient à la frontière jordanienne, où elles rejoignaient celles de deux autres hommes qui avaient fait sauter précédemment un camion-citerne et un aqueduc.

5. Le 26 décembre à midi, on a constaté qu'un pylône avait été détruit par des charges explosives près du village de Dovrath, à 20 kilomètres à l'ouest de la frontière jordanienne.
6. Dans la nuit du 26 décembre, un groupe de fedayîn a pénétré à nouveau dans la région de Tel Mond et a attaqué les deux villages de Maayan Sarid et d'Ein Vered. A Maayan Sarid, les fedayîn ont été repoussés par les veilleurs de nuit, après un combat au fusil, à la grenade et à la mitraillette. Dans le village d'Ein Vered, une maison a été détruite par l'explosion d'une bombe à retardement qui avait été placée sous le plancher d'une pièce occupée par des enfants. Les traces des auteurs de l'attentat menaient à la frontière jordanienne.
7. Dans la nuit du 29 décembre, au kilomètre 25 sur la route de Jérusalem à Tel-Aviv, une conduite d'eau passant sous un pont près de Shaar Hagai a été détruite par une charge de dynamite placée sous le pont.
8. Le 29 décembre, à 21 h., plusieurs coups de feu ont été tirés sur la colonie de Mishmar Hanegev.

Au cours de cette période, la radio du Caire, contrôlée par l'Etat, a diffusé les avis suivants :

Le 24 décembre, elle proclamait :

"Les Gouvernements arabes entraînent des fedayîn et leur donnent une préparation militaire, ce qui n'est ni interdit ni honteux. Le Gouvernement égyptien organise des formations de fedayîn et leur donne un esprit de combativité. Ceci n'est pas moins légitime, c'est un honneur pour les gouvernements de l'Egypte, de la Jordanie, de la Syrie, du Liban et pour d'autres gouvernements".

Le même jour, la radio du Caire déclarait que si Israël empêchait que la région de Gaza ne serve de base aux fedayîn, "il existe beaucoup d'autres endroits qui pourraient servir à cet effet".

Le 27 décembre, la radio du Caire a parlé à nouveau d'attaques accrues des fedayîn contre Israël.

La fréquence et la violence accrues des attaques de fedayîn montrent qu'en dépit des termes explicites de la résolution de l'Assemblée générale en date du 2 novembre 1956, qui demandait instamment aux Etats arabes et à Israël de renoncer à toute incursion en territoire voisin, l'Egypte est décidée à poursuivre ses activités agressives contre Israël et à entretenir un état de belligérance en faisant commettre à des bandes de fedayîn des actes de meurtre, de sabotage et de terrorisme sur le territoire d'Israël.

Mon gouvernement se voit contraint de déclarer que si l'on ne met pas un frein à ces attaques, elles auront les conséquences les plus graves pour la paix et la sécurité de la région.

Israël attend toujours de recevoir l'assurance que l'Egypte ne reprendra pas ses actes de belligérance sur mer et sur terre. Etant donné la recrudescence des activités des fedayîn, il est de plus en plus indispensable qu'elle reçoive une assurance à cet effet.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir communiquer cette lettre à tous les membres de l'Assemblée générale.

Le représentant permanent d'Israël
auprès des Nations Unies

(signé) : Abba EBAN
